



Diplôme d'Etat d'Assistant de service social *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête en 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'assistant de service social (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

10 des 49 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **20%**, nettement inférieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (32% soit 125 répondants pour 393 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.

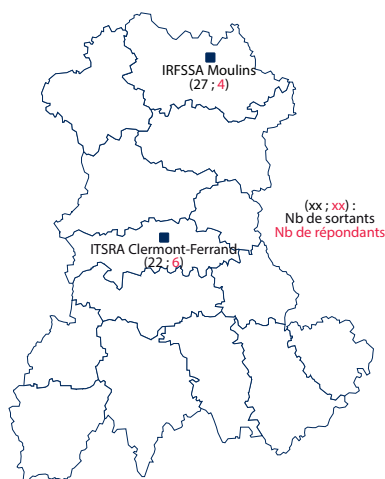


LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 10 répondants :

- ✓ tous sont des **femmes**.
- ✓ 4 ont **moins de 25 ans*** et 6 **entre 25 et 29 ans**.
- ✓ 9 mentionnent l'**obtention du diplôme**.
- ✓ 6 sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** et 4 sur celui de **Moulins**.

NB : les taux de réponse varient de 15% pour les sortants de l'IRFSSA Moulins à 27% pour ceux de l'ITSRA Clermont-Ferrand.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 10 répondants :

- ✓ 5 **résidaient hors région avant leur entrée en formation**, 2 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** et 2 sur celui d'**Aurillac**. 1 seul résidait auparavant sur son COTEF de formation (Clermont-Ferrand).
- ✓ 6 étaient **élèves ou étudiants avant d'entrer en formation** et se sont inscrits dans une logique de poursuite d'études ; 4 étaient **actifs, en emploi ou non**.
- ✓ 7 avaient une **expérience professionnelle antérieure**, pour 5 d'entre eux, hors du secteur sanitaire et social.
- ✓ 7 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur au bac avant leur entrée en formation** et 3 d'un **niveau bac**. Cette prépondérance du niveau 3 ou supérieur est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 5 répondants détenant une licence ou une maîtrise relevant d'autres spécialités et 2 un BTS ou un DUT.
- ✓ A l'entrée en formation, 6 des 7 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 5 ans** (en moyenne depuis 2,0 ans).
- ✓ 8 répondants indiquent n'avoir suivi **aucune préparation au concours**.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 10 répondants :

- ✓ 7 avaient le **statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation** et 3 celui de **demandeur d'emploi**.
- ✓ 8 déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 4 ont perçu une aide de la CAF, 3 une allocation chômage et 3 une autre aide (cumul de plusieurs aides possible).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 10 répondants :

- ✓ la totalité était **en emploi 6 mois après la formation** (80% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 10 répondants :

- ✓ 9 exerçaient le **métier d'assistant de service social**.
- ✓ 7 étaient **en CDD ou CTI** (63% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 2 en **emploi stable*** (*versus* 33%).
- ✓ 5 occupaient un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 35%) et 3 d'une **durée de 6 mois ou plus** (*versus* 27%). 1 répondant occupait un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ 8 exerçaient leur activité à **temps plein** (*versus* 63%). Le **temps partiel** est **subi** pour les 2 personnes concernées.
- ✓ 3 exerçaient leur activité au sein d'un **service social et médico-social** (FJT, CCAA...), 3 au sein d'un **établissement hospitalier**, 1 dans une **collectivité territoriale** et 3 dans une autre activité.
- ✓ 6 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
- ✓ 6 gagnaient plus **de 1 200 euros nets mensuels** (*versus* 52%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 230 €**, supérieur de 4% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 184 €).
- ✓ 7 des 9 répondants ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 76%). La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (4 citations), devant le stage (3) et les annonces internet ou presse (2).
- ✓ 6 **travaillaient en Auvergne**, 3 sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 2 sur celui d'Aurillac. 4 répondants travaillaient sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 10 répondants :

- ✓ 8 étaient **en emploi 12 mois après la formation** (76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales). Les 2 autres étaient en recherche d'emploi.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 8 répondants :

- ✓ 6 exerçaient le **métier d'assistant de service social**.
- ✓ 6 étaient **en CDD ou CTI** (*versus* 56%) et 1 en **emploi stable*** (CDI).
- ✓ 4 occupaient un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 31%) et 2 d'une **durée de 6 mois ou plus** (*versus* 27%). 1 répondant occupait un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ 7 exerçaient leur activité à **temps plein** (*versus* 66%). Le **temps partiel** est **subi** pour la personne concernée.
- ✓ 2 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier**, 1 au sein d'un **service social et médico-social** (FJT, CCAA...), 1 dans un **établissement pour adultes et familles en difficulté** (CHRS...) et 4 dans une autre activité.
- ✓ 5 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
- ✓ 7 gagnaient plus **de 1 200 euros nets mensuels** (*versus* 64%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 350 €**, supérieur de 8% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 249 €).
- ✓ 6 ont obtenu leur emploi **plus de 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 49%). La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (3 citations), devant l'annonce Pôle emploi (2), le stage (1) et les annonces internet ou presse (1).
- ✓ 5 **travaillaient en Auvergne**, 2 sur le COTEF d'Aurillac. 3 répondants travaillaient sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

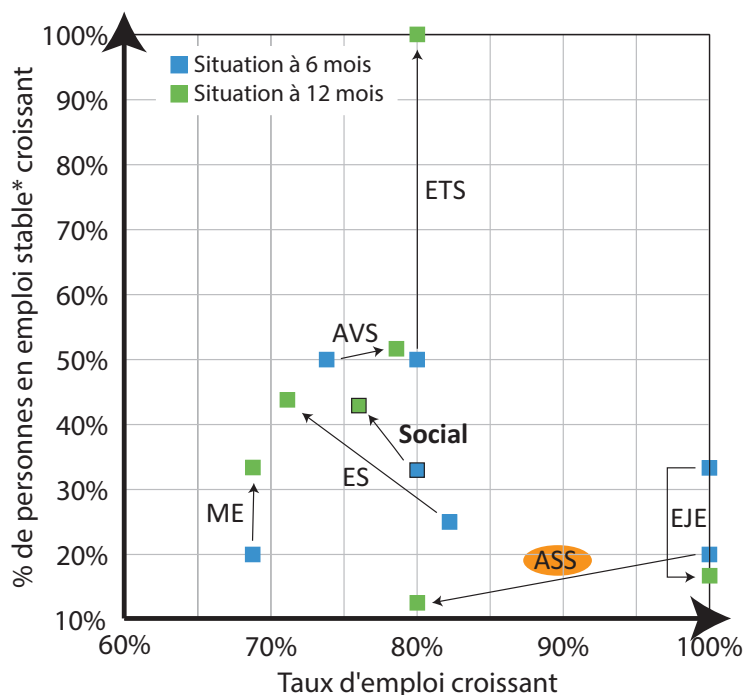


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'assistant de service social ont connu un **recul significatif du taux d'emploi et de la part d'emploi stable** entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient à ce titre de l'ensemble des sortants de formations sociales.

Ainsi, leur taux d'emploi diminue de 20 points en 6 mois (*versus* -4 points pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et leur taux d'emploi stable de 7 points (*versus* +10 points).

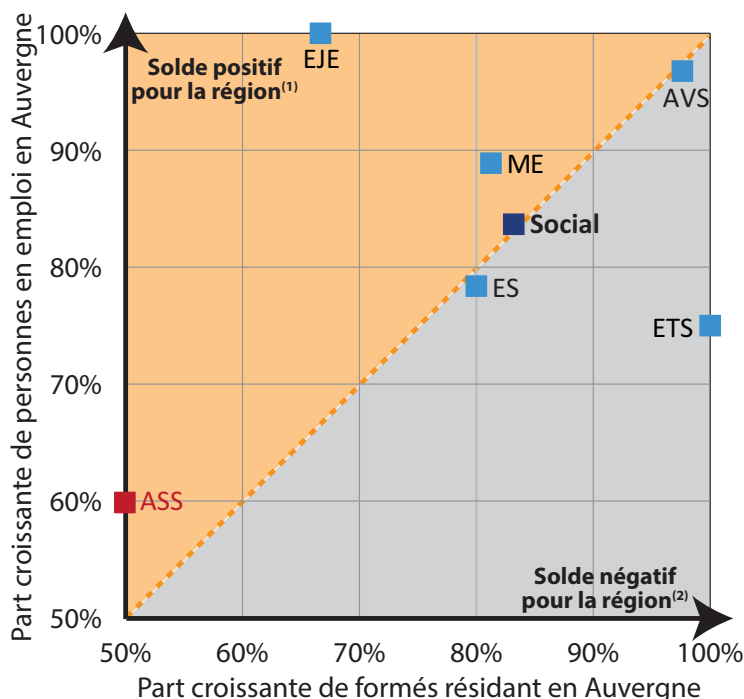


Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le **solde d'assistants de service social est positif**.

Ainsi, les formés étaient à 50% des résidents auvergnats et 60% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation diffère de celle de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde nul).



(1) : plus de personnes en emploi que de personnes formées
 (2) : moins de personnes en emploi que de personnes formées

Ces éléments sont, cependant, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation (cf. faiblesse du nombre de répondants).

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de service social

AVS : Auxiliaire de vie sociale

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CCCA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DE : Diplôme d'Etat

EJE : Educateur de jeunes enfants

ES : Educateur spécialisé

ETS : Educateur technique spécialisé

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

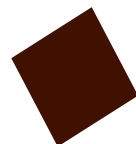
Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

FP : Fonction Publique

ME : Moniteur éducateur

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale



Contact : CARIF OREF Auvergne
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

